



25 Avenue des Frères Lumière
69008 Lyon
Tél. : 0472780570
accueil@mjcmonplaisir.net

Une MJC...deux lieux !

27-29 Rue Garon Duret
69008 Lyon.
Tél. : 0437537024
espacedes4vents@mjcmonplaisir.net



RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES 5, 6 et 7 FÉVRIER 2025

RÉSOLUTION N°1

L'Assemblée générale ordinaire, dûment convoquée, approuve le Rapport Moral et d'Orientation.

RÉSOLUTION N°2

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Conseil d'Administration, du budget prévisionnel et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôt au 31 août 2024 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice qui se soldent par un excédent de 108 501,96 Euros.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

RÉSOLUTION N°3

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un résultat excédentaire de 108 501,96 €, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter de la manière suivante :

Affecte le solde de cet excédent en report à nouveau

RÉSOLUTION N°4

L'Assemblée Générale donne pouvoir aux membres du Bureau et à la Direction pour effectuer les formalités administratives et juridiques relatives aux décisions prises par l'Assemblée Générale.

RÉSOLUTION N°5

L'Assemblée Générale fixe le montant de la cotisation annuelle à :

Adhésion normale : 14,50€

Adhésion normale (3ème personne de la famille) : 6,5€

Adhésion « projet social » (sous critères) : 2,5€

Personne adhérente à une association du réseau R2AS : gratuite

RÉSOLUTION N°6

Élection des membres du Conseil d'Administration

Liste des candidats présentée le 5/02/25

